

MAIRIE DE
CHANTRAINE



DEPARTEMENT DES
VOSGES
ARRONDISSEMENT D'EPINAL

CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

DU 14 DECEMBRE 2009

Réuni sous la présidence de Monsieur François DIOT, Maire, le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous et pris connaissance des informations suivantes :

- * A refusé à l'unanimité la demande d'adhésion de la commune d'Uzemain au sein de la Communauté de Communes du Pays d'Olima et du Val d'Avière.
- * A désigné à l'unanimité comme conseillers délégués Martine OHNIMUS (webmaster du site Internet de la ville et affaires scolaires) et Remi MARTIN (animation de la ville).
- * A élu Stéphane PETOT vice-président de la commission « urbanisme » et Jean-Michel STROHMANN comme membre de cette dernière.
- * A autorisé Monsieur le Maire à surseoir à statuer sur toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme dans le périmètre d'étude défini sur le plan désigné comme « périmètre d'étude de la ZAC de l'ARSENAL ».
- * A autorisé Monsieur le Maire à mettre à l'enquête publique la procédure de protection des captages d'eau potable de la commune.
- * A autorisé Monsieur le Maire à signer une convention avec le Département des Vosges pour financer sous forme de fonds de concours les travaux ADSL de résorption de la zone d'ombre de la rue du Général de Gaulle. Il a également autorisé Monsieur le Maire à signer une convention avec la commune de Renauvoid pour le préfinancement par la ville de Chantraine de ces travaux.
- * A adopté les modifications statutaires proposées par le Syndicat Câblimages lors de sa réunion du 5 octobre 2009.
- * A autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 3 du contrat de chauffe.
- * A adopté les décisions modificatives budgétaires n° 9 et n° 10.
- * A voté la révision des tarifs de location des salles de la Maison Charles Grandemange à hauteur de 2 % à compter du 1^{er} janvier 2010.
- * A adopté la modification de la répartition des prix de « Cantarana'Expo » à compter de l'édition 2010 et voté une enveloppe de 1.220 € pour cette même édition.
- * A voté une subvention de 90 € à l'antenne de Dompaire de l'Association Départementale de la Protection Civile dans le cadre du Projet Educatif Local.

** Monsieur Marcel COURRIER, Adjoint Délégué à la Vie Associative et à la Communication, a dévoilé la couverture de Chantraine'Echo 2010 et annoncé la tenue du comité de lecture le vendredi 18 décembre à 17 h 30 en mairie. Il a également indiqué la tenue d'une réunion spécifique consacrée aux défibrillateurs le mardi 15 décembre à 18 h 30 à la Maison Charles Grandemange.*

** La seconde version du futur règlement intérieur a été distribuée aux édiles et Madame Claude COUSIN, Adjointe Déléguée aux Finances, a fait part de quelques propositions de modifications.*

** Monsieur François RENOLLEAU, Adjoint Délégué au Développement Economique, a fait part de la réunion consacrée à la révision du P.L.U. le jeudi 17 décembre à 16 h 30 en mairie. Il a aussi rendu compte des points abordés par le S.C.O.T. des Vosges Centrales lors de sa réunion du lundi 7 décembre 2009.*

** Monsieur Raymond LORAIN, Correspondant-Défense, a informé le conseil municipal de la cérémonie de remise de la fourragère aux soldats du 1^{er} Régiment de Tirailleurs le jeudi 17 décembre à 10 h 30 à la Maison Charles Grandemange.*

** Monsieur Remi MARTIN, Conseiller Délégué à l'animation, a rendu compte du bilan du marché de Noël en faveur du Téléthon qui a eu lieu le dimanche 6 décembre 2009.*

** Monsieur Marc BARBAUX, Adjoint Délégué aux Travaux, a fait part du calendrier de l'extension de la 4^{ème} classe de l'école maternelle et informé l'assemblée de l'option retenue en matière d'isolation et de développement durable pour cette construction.*